

# ROADY

# vous rembourse la différence

**REMBOURSEMENT  
DE LA DIFFÉRENCE**  
si vous trouvez des pneus moins chers ailleurs

MODALITÉS CONSOMMATEURS

Malgré nos précautions, si, pendant la durée de validité du prospectus « La croisière des prix » du 26 juillet au 14 août 2010, vous trouviez dans une enseigne concurrente (hors enseignes du Groupement des Mousquetaires) un pneumatique automobile de ce prospectus moins cher que celui que vous avez acheté dans votre magasin ROADY participant, nous nous engageons à vous rembourser la différence, dans la limite de 1 remboursement par référence de pneumatique.

Cette offre est valable pour toute demande faite au plus tard 8 jours après la fin de validité du prospectus contenant le pneumatique automobile, concernant des pneumatiques identiques, hors soldes, offres de réduction et systèmes de fidélisation, sur présentation des tickets de caisse originaux de notre enseigne et de l'enseigne concurrente ou à défaut sur présentation d'une facture proforma originale de l'enseigne concurrente (avec date, cachet et signature), située dans un rayon de moins de 30 km (distance entendue par la route) de votre magasin et en France Métropolitaine, et pour des achats réalisés durant la période de validité du prospectus contenant le produit.

Les pneumatiques automobiles doivent néanmoins être strictement identiques (même code-barre, même référence, même marque, même dimension, même profil...) et vendus dans les mêmes conditions (même garantie, même service après-vente...) par l'enseigne concurrente.

Le remboursement de la différence sera calculé sur la base des prix de vente des produits concernés réellement pratiqués par l'enseigne concurrente et dans la limite du seuil de vente à perte. Seront donc exclues les erreurs d'impression ou d'affichage de notre concurrent qui aura signalé ces erreurs par l'apposition d'un erratum dans son magasin.

Est considérée comme une enseigne concurrente, les centres autos et les chaînes spécialisés proposant le même type de service que les magasins à enseigne ROADY et ayant le même circuit ou mode de distribution. Sont donc notamment exclus les produits proposés par les réseaux de vente à distance (vente par correspondance, Internet...), par des grossistes, des négociants spécialisés dans les pneumatiques ou par les soldeurs.

Le remboursement de la différence sera effectué directement en espèces, après vérification de votre magasin ROADY.

Cette offre est réservée aux particuliers dans la limite d'un remboursement pour chacune des références des pneumatiques automobiles du prospectus et par foyer (même nom, même adresse).



Tout vous conduit chez Rody